

Allocation de rentrée: déception et colère

Les familles avaient fini par y croire, les messages politiques étaient tous convergents, l'allocation familiale à la rentrée serait augmentée, au moins pour le mois de septembre. Ce 18 juin, le gouvernement n'a pas entendu l'appel des familles, et il nous faudra beaucoup d'efforts pour que le projet se concrétise.

> Philippe Andrienne,
Secrétaire général de la Ligue des familles

Depuis de nombreuses années, la Ligue des familles dénonce des allocations familiales qui ne suivent pas l'évolution du coût de

l'enfant. Certes, les allocations sont indexées, mais elles ne connaissent aucune revalorisation, alors que les salaires, les contrats commerciaux et les placements en bourse sont soit réévalués, soit enflent au gré des négociations et des vents bourgeois.

Les allocations familiales ne sont pas un revenu comme les autres. Il s'agit d'un système de solidarité entre les familles qui n'ont pas d'enfants et les familles qui en ont, pour prendre en compte la charge financière de l'éducation des enfants, ces travailleurs de demain qui cotiseront pour tous. Le système des allocations familiales est financé par les employeurs et les travailleurs ou les indépendants.

Il importe que les allocations fami-

liales soient véritablement un droit de l'enfant, égal pour tous sans distinction du statut des allocataires (salariés, fonctionnaires, indépendants). La Ligue l'a suffisamment réclamé. Cela garantit l'acceptation du déflafonnement des cotisations (objectif à atteindre par les indépendants). Le système des allocations familiales est bénéficiaire en lui-même. La Ligue réclame donc l'augmentation progressive des allocations familiales pour atteindre le niveau des allocations fournies pour le troisième enfant. Les études sur le coût scolaire, réalisées par la Ligue, et sur le coût de l'enfant, réalisées par le Gezinsbond, vont dans ce sens.

Pourquoi une allocation de rentrée?

Le budget nécessaire à l'augmentation des allocations au niveau du troisième rang suppose un effort considérable. Il y a plus de deux ans, le CDH avait proposé une allocation de rentrée, sorte de treizième mois d'allocations familiales, situé en septembre vu les coûts

de la rentrée scolaire. Les Etats Généraux des Familles suscités par la Ligue avaient amené la Secrétaire d'Etat aux Familles, Gisèle Mandaila (MR), à réclamer une augmentation progressive des allocations familiales. Après un premier rejet de son ministre de tutelle, l'idée de l'allocation de rentrée a été reprise par Rudy Demotte (PS). Un bras de fer entre Laurette Onkelinx (PS) et Didier Reynders (MR) sur une question de vases de fleurs dans les maisons de campagne puis de répartition entre riches et pauvres a complexifié la discussion jusqu'au moment où la ministre du Budget, Freya Van Den Bossche (SPA), a annoncé qu'il serait probablement possible de réaliser une avancée dès 2006. La Ligue avait apprécié ce premier pas, tout en rappelant ⁽¹⁾ la nécessité d'envisager une augmentation plus substantielle de l'ensemble des allocations familiales dans une programmation plu-

riannuelle arrêtée. La brouille du 18 juin, risque de remettre longtemps le projet au placard.

Les pièges du "chèque scolaire"

En s'appuyant sur le coût de la rentrée pour expliquer pourquoi une allocation majorée en septembre et en utilisant le vocable "chèque scolaire" de manière surprenante, on a ouvert la boîte de Pandore communautaire. Nos amis néerlandophones espèrent depuis longtemps la fédéralisation de branches importantes de la sécurité so-

ciale, dont les allocations familiales (mais pas les pensions!). Rattacher les allocations familiales de septembre à une problématique de coût scolaire pour laquelle la Communauté française est incapable de trouver les solutions, a piégé les cadeaux aux familles. Or, la question de la gratuité scolaire découle d'un autre problème: celui de l'égalité des chances entre enfants. Il importe en effet de combattre la ghettoisation de certains dans un enseignement à double vitesse. Notre enquête, divulguée en janvier ⁽²⁾, a démontré que la rentrée ne constitue qu'un tiers du coût scolaire annuel, et encore, en ne tenant pas compte des problématiques de transports, de nourriture, d'accueil extra-scolaire, de remédiation et d'habillement.

Appel des familles

Au soir de ce 18 juin désastreux, les familles rappellent leurs exigences: un plan pluriannuel d'augmentation des allocations familiales en phase avec le véritable coût de l'enfant, un arrêt des effets d'annonce et des guerres stériles, un geste concret via une allocation familiale de septembre augmentée. Elles manifesteront fortement leur mécontentement la dernière semaine du mois d'août si des avancées significatives ne sont pas concrétisées. Bloquez donc vos agendas autour des 28 ou 29 août! ■